

PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES DANS LE CADRE DE LA COVID 19

Association des Résidents du Bois Raquenet	SAISON 2020-2021
ACTIVITE	PIANO
Type de pratique	Individuelle collective
Référent COVID	Le professeur est le référent COVID pour son activité. Il est responsable de la bonne application des mesures sanitaires prises par l'ARBR, pour lui-même et ses élèves.
Protocole Elève -masque -Gel HA - partitions dans des pochettes plastiques ou livret personnel	Le port du masque est obligatoire pendant les temps d'attente et de déplacement et pendant le cours pour tous les élèves quel que soit leur âge. L'élève attend dans le hall de la ferme Poisson que le professeur vienne le chercher ou l'appelle pour le cours. Il attend pour se déplacer que l'élève précédent ait quitté complètement le bâtiment pour éviter les croisements dans le couloir. Le hall est organisé pour respecter la distanciation physique. Si l'élève enfant profite du temps d'attente pour faire ses devoirs dans le hall, il doit impérativement se laver les mains dès son arrivée dans les toilettes du rez de chaussée ou utiliser du gel HA. AVANT LE DEBUT DU COURS: Les vêtements et sacs sont déposés sur une chaise dans la salle. L'élève se lave les mains avec du savon ou du gel HA. Enfants: Le professeur dépose lui-même du gel HA dans la main de l'élève. Les partitions sont protégées dans des pochettes plastiques pouvant être régulièrement nettoyées à l'alcool à 70° ou autre produit virucide. APRES LA FIN DU COURS: l'élève se lave à nouveau les mains ou le professeur lui redonne du gel HA avant de quitter la salle. Le professeur peut prendre la température frontale d'un enfant; en cas de fièvre, les parents seront prévenus et l'élève les attendra dans le hall.
Protocole Professeur -masque -Gel HA - fiche de présence ARBR - registre Mairie (si présent)	Le port du masque est obligatoire à tout moment pour le professeur. Il se désinfecte ou lave les mains au début et à la fin de chaque cours et avant de manipuler les partitions de l'élève. Seul le professeur ouvre et ferme les portes de la salle. Il appelle ou va chercher l'élève suivant dans le hall en évitant le croisement avec l'élève sortant. Il délivre lui-même le gel dans la main de l'élève enfant, ou s'assure du lavage des mains dans l'évier de la salle. Il renseigne à chaque cours le registre d'occupation des salles de la Mairie et la fiche de présence de l'ARBR. Il aère régulièrement la salle.
Protocole Matériel - Désinfectant virucide - papier essuie-tout ou tissu adapté à l'instrument	Le professeur désinfecte les touches du piano, le pupitre/porte-partitions du piano et le siège avec un produit virucide (à base d'alcool à 70° ou eau oxygénée) au minimum au début, au milieu et à la fin de la session de cours.
Protocole locaux	Salle municipale Noisetier – entretien par la Ville d'Orvault
Document de référence	Guide des bonnes pratiques COVID-19 - le 14/07/20 « piano » CSFI - Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale – joint en annexe
Date et Version du document	V1 – 14 septembre 2020
Signatures	L'ARBR le Professeur